



AVEYRON 2030

Séminaire du 11 décembre 2013

Fin de Phase 3

Actes du séminaire

Propos introductifs sur la démarche et sa chronologie :

Cette étude a eu pour objectif la mise en relief de tendances lourdes et de ruptures, qui devrait permettre d'orienter avec toute l'anticipation voulue, les politiques publiques dont l'État local a la charge dans un contexte institutionnel en mouvement.

La phase 1, réalisation d'un diagnostic dynamique multi-thématiques du territoire, socle de la démarche prospective et la phase 2, construction, en ateliers participatifs, des scénarios prospectifs du département, ont été clôturées chacune par un séminaire auxquels ont participé, outre les services de l'État, les chambres consulaires et les établissements publics ou entreprises chargées d'une mission de service public (Poste - Banque de France – ERDF – RTE – SNCF - RFF...).

Par ailleurs, la démarche a été ponctuée par l'organisation d'une conférence-débat avec la DATAR sur «Territoires 2040», sa démarche de prospective menée au niveau national : les perspectives d'évolution des «espaces de faible densité» ont en particulier été présentés (le département de l'Aveyron en fait partie), mais aussi celles des «villes intermédiaires et leurs espaces de proximité».

Cette conférence, à laquelle ont participé des élus, a permis de mettre en perspective la démarche Aveyron 2030 et sa cohérence avec la démarche nationale sur la prise en compte des grands facteurs de changement que sont le vieillissement de la population, les mobilités et l'attractivité territoriale, le changement climatique et l'évolution des espaces, la crise énergétique et les énergies renouvelables ...

La Phase 3, engagée depuis fin 2012, consiste à qualifier et repérer les scénarios souhaitables d'évolution puis à déterminer les enjeux majeurs pour les services de l'État dans le département de l'Aveyron et enfin, quand cela se révélera opportun, à dégager les stratégies d'actions et/ou de partenariats devant être portées par l'État.

Après une présentation de la démarche dans chacun des services et organismes ayant exprimé leur souhait de poursuivre le processus avec l'État, ces services et organismes ont été invités à produire une contribution.

Comme les précédentes, cette troisième phase se clôture par un séminaire des chefs de service de l'État.

Séminaire du 11 décembre 2013

Contenu détaillé et déroulement :

Le matin, en trois ateliers, après la présentation des services contributeurs, chaque groupe était invité à retenir, après débat, une synthèse en prêtant une attention particulière aux actions, attitudes ou méthodes présentées qui seraient innovantes, transversales, mobilisatrices et motrices...

A la reprise de l'après-midi en séance plénière, M. LONG du bureau d'études STRATYS a présenté « Territoire durable 2030 » démarche de prospective nationale conduite par le commissariat général au développement durable (CGDD) et l'articulation avec Aveyron 2030.

Ensuite, chaque groupe a restitué sa synthèse et le débat s'est engagé.

Cette restitution détaillée des ateliers a permis de mettre en exergue des sujets d'actions collectives, des éléments de réflexion sur la territorialisation des services (présence et services), et sur le rôle de l'État auprès des collectivités locales ainsi que sur l'animation des territoires.

Restitution détaillée des ateliers :

Éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour les services et ou de nature à influencer leur activité

- Faire évoluer le maillage actuel des services en fonction des enjeux propres à chaque service et des attentes des «clients/usagers».
- Privilégier l'intercommunalité. La gouvernance est héritée de 1790 et le cadre départemental est daté et parfois contre productif car trop cloisonné.

Rendre plus cohérent «l'administratif et l'opérationnel». La superposition du maillage administratif et du maillage opérationnel est désormais inadaptée au détriment du service à «l'utilisateur/client».

- Développer l'accessibilité au numérique.
- Prendre en compte les évolutions du climat, des mobilités, de la précarisation de la population.
- Rechercher et développer des partenariats.
- Décloisonner l'action publique et lui rendre sa transparence, sa lisibilité.
- Promouvoir le management du changement en donnant du sens à l'action publique.
- Prendre en compte l'évolution de la sociologie de la population.
- Mener ces évolutions en prenant en compte le contexte des moyens contraints.

Politiques portées par les services qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et ou d'adapter

- Favoriser le redéploiement et l'adaptation des services aux territoires et aux populations pour améliorer la gouvernance et l'action des services.
- Eviter le repli en particulier en cette période de crise (économique, démographique, écologique, énergétique ...) qui dure et qui implique de nouveaux comportements. A cet effet développer les systèmes d'information, l'individualisation des suivis, noter l'importance de la pédagogie et de l'explication
- Faire évoluer l'image de l'État régalien et valoriser le positionnement d'un État ensemblier, facilitateur, innovant, acteur du développement du territoire.
- Poursuivre l'objectif de repositionner l'action de l'État dans l'Aveyron.
- Poursuivre les politiques favorisant l'attractivité du territoire dans toutes ses dimensions
- Poursuivre les politiques d'aménagement durable en veillant à la bonne articulation entre ville, bourg et campagne, ainsi qu'à la mixité sociale.
- Mobiliser les politiques d'accompagnement aux espaces ruraux.

Actions et/ou méthodes innovantes à retenir.

- Se montrer offensif autour de sujets concrets pour le territoire (réinsertion, logement, mobilité...). Agréger les entreprises autour de projets structurants : territoires expérimentaux.

Actions et/ou méthodes innovantes à retenir (suite).

- Développer le travail en concertation et éviter les instructions parallèles sur des dossiers complexes pouvant aboutir à des décisions opposées, incompréhensibles pour l'utilisateur. Favoriser la logique de projet avec l'intervention très en amont de l'ensemble des services.
- Participer activement à la création de valeur.
- Former des agents avec des montées en compétence pour répondre aux enjeux, et retrouver du sens aux missions portées. Être acteur de la qualification de nos interlocuteurs.
- *Exemple* : contrats locaux de santé pour répondre aux besoins de santé de la population, création d'équipes pluridisciplinaires, dossier médical personnalisé.
- Donner du sens à l'action de l'État.
- Assurer une meilleure lisibilité, notion de référent unique (compétences).
- Être en veille permanente, toujours se projeter.
- Clarifier et redistribuer les compétences entre les acteurs (ressources, méthodes, organisation).
- Accepter la prise de risque intra et inter services de l'État pour décloisonner et contribuer à une vision partagée avec les partenaires de l'ambition de notre territoire.
- Privilégier le pilotage des missions par une administration sous la forme de conduite de projets.
- Améliorer la lisibilité des politiques, des actions et de l'organisation.
- Rechercher toutes les formes de mutualisations au bénéfice de tous.

Discours de clôture du séminaire

par Mme BALLEREAU, Sous-Préfète de Millau, pour Mme le Préfet de l'Aveyron

Je tiens tout d'abord à vous présenter de nouveau les excuses de Madame de Préfet qui est actuellement retenue par ailleurs.

Je tiens à remercier l'ensemble des services et des participants à ce séminaire. Je sais qu'il n'est pas toujours facile de s'extraire du quotidien pour participer à ce type de journée sur un thème qui, de plus, peut ne pas sembler prioritaire.

Il reste malgré tout important de savoir vers où, pourquoi, comment, vers quoi et vers qui nous allons. Ces réflexions que vous avez menées aujourd'hui seront, j'en suis certaine, utiles et nous guideront pour les années à venir vers cet Aveyron qui pourrait être, je ne dirai pas idéal, mais encore plus adapté aux réalités et aux besoins des habitants de ce territoire.

Nous ne devons pas nous arrêter là. Vous avez partagé aujourd'hui un grand nombre de propositions et de visions qui vous rassemblent, et vos trois présentations l'ont montré.

Il convient d'aller au-delà de la phase 3 en mobilisant résolument toutes nos énergies pour faire évoluer les grands sujets que vous avez fait émerger et faire vivre d'autres types de management et de gouvernances tournés vers une plus grande synergie entre tous les acteurs publics et privés engagés pour le bien-être des aveyronnais.

Rendez-vous est donc pris pour passer à l'opérationnel.

Je vous remercie.

En synthèse:

Le séminaire a fait apparaître quatre grands champs de réflexion :

- la corrélation du territoire départemental avec les territoires opérationnels,
- l'intercommunalité et la maille infra départementale de l'organisation des services publics,
- le travail partenarial inter-services mais aussi interministériel et avec tous les partenaires,
- le management

La corrélation du territoire départemental avec les territoires opérationnels

Il n'est pas étonnant, compte tenu de la bonne connaissance qu'ont les services de l'Etat de leur territoire, que spontanément la question de la pertinence du cadre départemental en tant qu'unité administrative soit apparue dans l'ensemble des ateliers. Bien qu'aucun des participants n'ait, à priori, de capacité à agir dans ce domaine il a été constaté dans bon nombre de thématiques, un décalage croissant entre territoire départemental et territoires opérationnels.

Le département serait soit trop petit (ex : par rapport à l'aménagement électrique) soit trop grand (ex : par rapport aux agglomérations et aux territoires de SCOT). Ces échanges ont fait s'interroger certains participants qui découvriraient que le caractère structurant du département pouvait ne pas être immuable et que la mutualisation à des échelles plus vastes était de nature à remettre en cause la maille napoléonienne.

Ces échanges ont incidemment fait apparaître des questions sur les types de mutualisation qui seraient les plus efficaces : ceux qui privilégieraient la « proximité » en recherchant des mutualisations « horizontales » au plan départemental ou ceux qui privilégieraient les « filières professionnelles » en recherchant des mutualisations « verticales » au plan régional.

Plus généralement il a été noté que l'action des départements dans un contexte présentant des agglomérations relativement étriquées et des intercommunalités trop petites n'était pas de nature à favoriser le rapprochement du rural et de l'urbain au sein de territoires plus autonomes dans leur fonctionnement.

L'intercommunalité et la maille infra départementale de l'organisation des services publics

De manière générale, le constat est globalement fait que la maille communale n'est plus en mesure de répondre aux enjeux tels qu'ils se posent aujourd'hui, et même qu'elle épuise l'action publique en contribuant à la dispersion des moyens humains et financiers. Au-delà de l'histoire, les concepts d'identité, de proximité, de préservation de la ruralité continuent encore aujourd'hui à justifier cette maille dans la vision que les élus ont de leur part de territoire. Ces concepts pourraient pourtant être abordés sans référence exclusive à la maille administrative communale (cf : les notions de quartiers dans les communes urbaines qui permettent d'aborder en particulier les concepts de proximité sans pourtant nécessiter un cadre administratif circonscrit au quartier). Si le constat est à peu près partagé, l'opinion concernant l'attitude des services de l'Etat à cet égard oscille entre l'impuissance persistante à traiter efficacement ce sujet et l'impérieuse nécessité d'agir. Cette maille interagit fortement avec l'organisation infra-départementale des services de l'Etat et des organismes publics avec une forte référence à la carte cantonale, la notion de chef-lieu de canton étant très associée à la disponibilité de services publics ou privés. Or la RGPP et maintenant la MAP obligent les services de l'Etat à maintenir une présence au plus près des territoires, garantissant efficacité et équité en contraignant leurs possibilités d'action. Ce contexte les oblige à aborder les concepts de proximité et d'efficacité d'une autre manière et à d'autres échelles d'espace et de temps.

L'intercommunalité et la maille infra départementale de l'organisation des services publics (suite)

Il en est de même dans le secteur marchand avec un repli du commerce de proximité en relation avec l'élargissement des zones de chalandise.

Avec les processus de décentralisation à l'œuvre, les collectivités locales pourraient reprendre des compétences et des prestations jusque-là assurées par l'État, mais ni la maille communale ni la maille intercommunale ne sont à la hauteur des défis que cela représente.

Le travail en partenariat inter services et inter institutions

Face à la complexité croissante des problématiques, le séminaire a fait apparaître un besoin pour ne pas dire la nécessité, de travailler en mode partenarial que ce soit en matière de mutualisation ou de portage de politiques publiques à caractère interministériel. Beaucoup y voit la possibilité de ne pas rester isolés face à leurs propres difficultés et enfermés dans leurs seules contraintes. Cependant, le vécu de la réduction des moyens humains et financiers incite en premier lieu au repli sur les métiers de base et les priorités institutionnelles. Il y a là un paradoxe entre une attente clairement exprimée pour s'engager dans un travail collectif prolongeant l'action des services et les décisions prises au titre de l'adaptation aux contraintes des services visant à limiter les interventions aux seules missions de base.

La démarche Aveyron 2030 a ouvert des perspectives sur un travail en commun et certains services souhaitent maintenant déboucher sur des contenus opérationnels.

L'expérience acquise au cours de la démarche Aveyron 2030 autorise à penser que le travail en partenariat repose sur l'initiative et l'adhésion.

Le management et le décloisonnement interne

La déclinaison dans les services des phases «diagnostic» et «scénarios» a été, pour les directions qui ont pris l'initiative de cette démultiplication interne, un outil de management. En faisant apparaître que chaque service peut avoir des choix, implicites ou non, des enjeux d'évolution de ses propres missions, les directions concernées ont développé du décloisonnement interne et de la capacité à articuler les missions. Plus largement cela a permis un partage de connaissances de nature à susciter l'intérêt à travailler en partenariat, à rejeter les positions de repli sur soi et à initier des démarches de projet.

Proposition de plan d'actions opérationnel

1/ Actions internes et organisationnelles des services de l'État :

- S'engager dans des actions répondant aux évolutions et besoins identifiés des territoires et populations, exprimés dans les ateliers.
- Conduire le management des services de l'État en favorisant le décloisonnement en relation entre les autres organisations et institutions. Identifier les mutualisations possibles et les conditions de mise en œuvre.
- Poursuivre la veille et le suivi de l'action prospective sur le territoire.
- Ne pas négliger les actions mêmes modestes comme la mutualisation des navettes entre les trois « grandes » villes du département.

2/ Actions et interventions au bénéfice du territoire et de ses acteurs:

- S'organiser à des échelles de territoire cohérentes pour l'application des politiques publiques portées par l'État et favoriser des gouvernances efficaces.
- Identifier les missions ou actions nécessitant une démarche partenariale, et privilégier le fonctionnement en mode projet.

Comme indiqué ci-dessus, la poursuite attendue de la démarche, reposera sur l'initiative et l'adhésion à des projets en relation avec les problématiques évoquées lors du séminaire. La méthode (développement du travail en mode projet) sera aussi importante que les sujets retenus.

Sans être exhaustif voici une liste de sujets qui pourraient servir de supports à la poursuite de la démarche et à l'action :

- Travailler à l'accessibilité des services aux publics en dépassant, s'il le faut, les frontières départementales et en prenant en compte les partenaires comme le monde économique notamment .
- Poursuivre les mutualisations
- Travailler sur l'observation et la connaissance du territoire et préparer l'évaluation de l'application des politiques publiques.



AVEYRON 2030

Séminaire du 11 décembre 2013

Fin de Phase 3

Annexes



AVEYRON 2030

Séminaire du 11/12/2013 à la CCI de Rodez

ANNEXE 1 :

Programme de la journée :

09h00 – 09h30 :

Accueil des participants - café.

09h30 – 09h45 :

Introduction par Mme le Préfet et Mme la Sous-Préfète de Millau, pilote de la démarche.

09h45 – 10h00 :

Organisation de la journée - DDT.

- Les attendus de la journée et son déroulement.
- Présentation du bureau d'études Stratys.

10h00 – 12h30 :

Travail en ateliers - 3 sous-groupes.

- Présentation de contributions issues des réflexions menées au sein des services,
- Débats en ateliers et synthèse.

12h30 – 12h45 :

Présentation en séance plénière d'un premier retour des ateliers par M. Long – Bureau d'études Stratys.

12h45 – 13h00 :

Conclusion de la matinée par Mme la Sous-Préfète de Millau.

13h00 – 14h30 : Repas.

14h30 – 14h45 :

Présentation de l'articulation Aveyron 2030 / Territoire Durable 2030 par M. Long – Bureau d'études Stratys.

14h45 – 16h30 :

Présentation par les animateurs-rapporteurs de la synthèse de chaque atelier et débat avec la salle.

16h30 – 16h45 :

Expression des Chambres Consulaires.

16h45 – 17h00 :

Conclusion et clôture par Mme le Préfet.

17h00 :

Visite du chantier du musée Soulages.

Contenu détaillé et déroulement :

Le matin, trois ateliers seront constitués, un tandem animateur / rapporteur sera préalablement désigné pour plus d'efficacité.

Les services qui ont préparé une contribution la présenteront en 10/15 min maxi **sur trois diapos**. A cet effet, il pourra s'inspirer du cadre décrit ci-dessous :

- dans la première diapo chaque service contributeur exprimera en 3 à 5 items maximum les **éléments de la démarche Aveyron 2030 (figurant dans le diagnostic et/ou dans les scénarios) qui apparaissent comme importants pour lui et/ou de nature à influencer l'activité du service**. Les scénarios à encourager ou à contrarier pourront naturellement apparaître à ce stade en complément des éléments de contexte propre vécus par le service.
- dans la deuxième diapo chaque service contributeur exprimera en 3 à 5 items maximum dans le prolongement des éléments exprimés dans la première diapo, **les politiques portées par son service qui concourent à faire émerger les scénarios, les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et ou d'adapter**.
- dans la troisième diapo chaque service contributeur exprimera en 3 à 5 items maximum les **actions ou adaptations** et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par son service, **qui concourent à améliorer l'efficacité collective** en vue de faire émerger les scénarios, les avenir les plus favorables.

Dans les ateliers qui suivront, chaque groupe sera invité à retenir, après débat, une synthèse selon la même trame de 3 diapos, en prêtant une attention particulière aux actions, attitudes ou méthodes présentées et qui seraient innovantes, transversales, mobilisatrices et motrices....

La matinée sera conclue en séance plénière par Madame la Sous-préfète sur l'action de l'État inspiré par les travaux de la phase 3.

Un premier retour sera fait en fin de matinée par M. LONG (bureau d'études Stratys), qui présentera son action pour le Commissariat général au développement durable (CGDD) ainsi que ses premières impressions sur les ateliers.

A la reprise de l'après-midi en séance plénière, M. LONG présentera (15 min.) « Territoire durable 2030 » et l'articulation avec Aveyron 2030.

Gérard Guyader de la DDT décrira le travail attendu de la séance de l'après midi puis le tandem animateur/rapporteur de chaque groupe sera invité à restituer sa synthèse. Pendant la restitution de chacun des groupes, les autres tandems animateur/rapporteur seront invités à noter par écrit cinq/six idées présentées par les autres groupes. Ces éléments seront repris par M Long pour lancer le débat.

La discussion sera animée par M. LONG qui apportera son expertise en prospective, questionnera, reformulera éventuellement, et fera le lien avec TD 2030.

En fin de restitution la synthèse des idées retenues sera présentée par M. LONG

La restitution détaillée des ateliers dans l'après-midi devrait permettre de retenir :

- des propositions d'actions collectives,
- des éléments de réflexion sur la territorialisation des services (présence et services), et sur le rôle de l'État auprès des collectivités locales ainsi que sur l'animation des territoires.

Séminaire du 11/12/2013 à la CCI de Rodez

ANNEXE 2 :

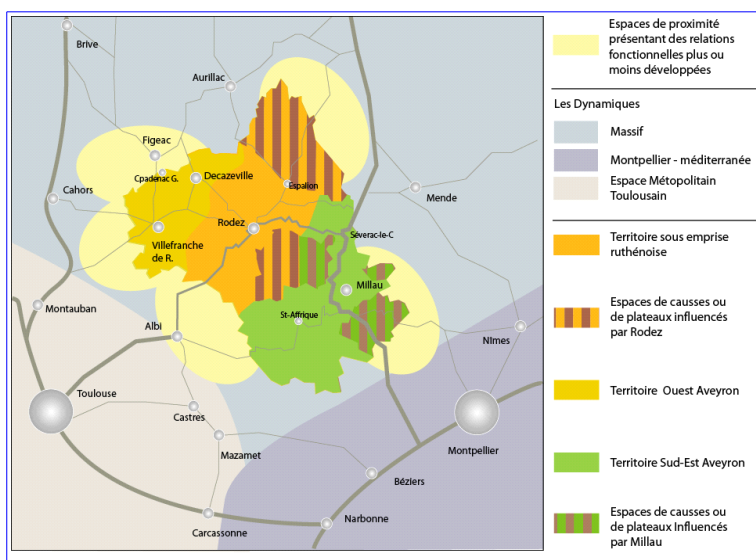
Participants :

PRÉFECTURE	DSDEN	Chambre de Commerce et d'Industrie
Madame le Préfet	Mme AYGALENQ <i>Directrice du CIO</i>	M. COMBRET <i>Directeur</i>
Mme LENGLET <i>Secrétaire Générale</i>	Groupement de Gendarmerie	Mme FONTANIE <i>Directrice adjointe</i>
M. SUZANNE <i>Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue</i>	Capitaine LABBE	Mme RICARD
Mme BALLEREAU <i>Sous-Préfète de Millau</i>	Agence Régionale de Santé	ERDF
M. SALVIGNOL <i>Directeur de la Direction des Relations avec les usagers</i>	Mme GUILLOUMY <i>Déléguée adjointe</i>	M. SIMONNOT
M. DUVERGEY <i>Chef du bureau du Cabinet et de la communication</i>	ONACVG	GRDF
DDCSPP	M. SCHOUVER <i>Directeur</i>	M. BLOND
M. COCHE <i>Directeur</i>	SDIS	RTE
M. DRUBIGNY <i>Directeur adjoint</i>	M. MILLOT <i>Directeur départemental adjoint</i>	M. HOFFMANN
M. VIEILLEDENT	ONF	M. PERRIN
M. CASTAN	M. DILGER <i>Directeur de l'agence interdépartementale</i>	DDT
Mme MATIGNON <i>Déléguée aux droits des femmes</i>	Groupe La Poste	M. BODA <i>Directeur</i>
DDSP	M. AYRAL <i>Délégué aux relations territoriales</i>	M. GUYADER <i>Directeur adjoint</i>
M. BAYONNE	Chambre d'Agriculture	M. PARAN
Archives départementales	M. DELPERIE <i>Vice-Président</i>	Mme ROCHE
M. VENTURINI	Mme LABIT <i>Chef du Service Aménagement</i>	Bureau d'études STRATYS
Haras - IFCE	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	M. LONG
Mme DUBOIS <i>Directrice adjointe</i>	Mme DESTEFANIS-DUPIN <i>Directrice</i>	

La DIRECCTE et le STAP n'ont pu être représentés.

ANNEXE 3 :

PHASE 1 - A l'issue du diagnostic, trois espaces socles de la prospective :



Ruthénois :

- Dynamisme démographique et en matière d'emploi ;
- Des infrastructures routières et ferroviaires importantes ;
- Un pôle d'activité mixte et de services de niveau départemental.

Ouest Aveyron :

- Une logique de réseau de villes (intégrant Figeac) ;
- Un territoire tourné vers l'extérieur (proximités) ;
- Des enjeux liés à l'accessibilité ;
- Des dynamiques démographiques différenciées ;
- Une économie productive.

Millavois :

- Une accessibilité favorable avec deux axes majeurs (A 75, RN 88) ;
- 3 pôles de niveaux différents ;
- Des potentiels agricoles et environnementaux ;
- Une dynamique résidentielle autour de l'A75 ;
- Des espaces de faibles densités.

PHASE 2 - Une prospective participative, des scénarii illustrants les enjeux stratégiques :

Des 12 scénarii infra-départementaux émergent des enjeux stratégiques illustrés par
7 scénarii infra-départementaux significatifs :

La polarisation ruthénoise porte de Salut (Ruthénois) : une poursuite des logiques actuelles

- Une vision → le développement d'un pôle d'importance régional au détriment d'autres territoires.

Les espaces de faibles densité, un salut pour le ruthénois (Ruthénois) : spécialisation et le quadrillage du territoire

- Un projet très aménagiste autour d'une spécialisation des espaces → « une espace quadrillé ».

La fin du rayonnement ruthénois ...le repli ? (Ruthénois) : le retour au micro – local

- Rodez au centre d'un espace « sanctuarisé » et/ou en friche.

La requalification d'un pôle productif en région (Ouest-Aveyron) : La requalification vers l'excellence

- Un territoire productif extérieur et lié à la métropole.

La banalisation territoriale en Ouest Aveyron : un territoire sous-influence

- Un espace satellisé par le pôle ruthénois.

Le laboratoire économique vert (Millavois) : un nouveau modèle économique

- Les ressources naturelles et les services environnementaux facteurs de « territorialisation » et de développement économique.

La spécialisation résidentielle et environnementale (Millavois) : une forme de spécialisation

- Un espace d'agrément.

Séminaire du 11/12/2013 à la CCI de Rodez

ANNEXE 4 :

Composition des ateliers :

Atelier n°1	Atelier n°2	Atelier n°3
<i>Présentation des contributions</i>		
M. AYRAL <i>Groupe La Poste</i>	Mme AYGALENQ <i>DSDEN</i>	M. MILLOT <i>SDIS</i>
Mme GUILLOUMY <i>Agence Régionale de Santé</i>	Mme LENGLET <i>Préfecture</i>	M. CASTAN <i>DDCSPP</i>
Mme DUBOIS <i>Haras - IFCE</i>	M. LABBE <i>Groupement de Gendarmerie</i>	M. BAYONNE <i>DDSP</i>
M. GUYADER <i>DDT</i>	M. DILGER <i>ONF</i>	
Atelier n°1	Atelier n°2	Atelier n°3
<i>Animateurs / rapporteurs</i>		
Mme DESTEFANIS-DUPIN <i>CMA</i>	Mme FONTANIE <i>CCI</i>	Mme MATIGNON <i>DDCSPP</i>
M. DUVERGEY <i>Préfecture</i>	M. DRUBIGNY <i>DDCSPP</i>	M. BAYONNE <i>DDSP</i>
Atelier n°1	Atelier n°2	Atelier n°3
<i>Répartition des autres participants</i>		
M. SCHOUVER <i>ONACVG</i>	M. VIEILLEDENT <i>DDCSPP</i>	Mme BALLEREAU <i>Sous-Préfète de Millau</i>
M. VENTURINI <i>Archives départementales</i>	M. HAUFFMANN <i>RTE</i>	M. BODA <i>DDT</i>
M. SIMONNOT <i>ERDF</i>	M. DELPERIE <i>Chambre d'agriculture</i>	M. COCHE <i>DDCSPP</i>
M. SUZANNE <i>Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue</i>	Mme ROCHE <i>DDT</i>	M. SALVIGNOL <i>Préfecture</i>
Mme RICARD <i>CCI</i>	M. BLOND <i>GRDF</i>	M. COMBRET <i>CCI</i>
		Mme LABIT <i>Chambre d'agriculture</i>
		M. PARAN <i>DDT</i>
		M. PERRIN <i>RTE</i>



AVEYRON 2030

Séminaire du 11/12/2013 à la CCI de Rodez

ANNEXE 5 :

Contributions des services :

Atelier n°1

Groupe La Poste :

Éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour mon service et ou de nature à influencer son activité :

Les postiers consultés lors de la réunion du 27/09/12 ont retenu :

- Les éléments SAILLANTS du diagnostic suivants :

Parmi les ATOUTS : L'organisation multipolaire et la maille de services,

Parmi les FAIBLESSES : Des populations rurales touchées par la précarité financière,

Parmi les OPPORTUNITÉS : La maille territoriale...

Parmi les MENACES : La crise économique, climatique et énergétique.

Politiques portées par mon service qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et ou d'adapter :

Organiser la présence postale en territoires pertinents intégrant un schéma d'offres de services :

Démarche, actuellement engagée par la CDPPT, l'ADM et le CG (comité de pilotage ayant en charge l'élaboration d'un Schéma départemental de Présence Postale; basé sur 23 territoires).

Accompagner les clientèles vulnérables :

Le Fonds de péréquation a permis et permettra des actions de soutien aux publics vulnérables en ZUS et ZRR.

Définir le périmètre de territoires (interco) aveyronnais permettant une gouvernance volontariste :

Autonomie de la gouvernance sur les services avec application de règles communes régionales.

Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les enjeux touristiques et agricoles :

Le SCOT devra être l'outil permettant une mise en œuvre co-construite avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par mon service :

Mutualiser de véritables multi-services avec un accueil physique :

Axe central de la présence de services en milieu rural et ZUS, La Poste peut agréger d'autres services : Maison des services, Maisons de santé, PIMMS (POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI SERVICES)

Développer les énergies renouvelables avec tarifs préférentiels locaux :

Passer des conventions La Poste/Producteur d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) favorisant l'utilisation des véhicules électrique.

Développer les véhicules à Hydrogène H2 : Exemple dans l'Aveyron, la Société Ondulia : projet de production d'H2 hydraulique et prototype de véhicule H2 pour collectivités locales.

PME en capacité d'adapter/monter des véhicules pour flotte captive (Innovap, Artières).

Un projet de méthanisation qui envisage un débouchés H2.

Développer et organiser le télétravail :

Les moyens de communications actuels permettent de développer le travail en « mobilité » à domicile ou en pool de proximité. Les technologies ne cessent de progresser. Il est probable que le télétravail se développe encore, nécessitant des infrastructures de réseau Très Haut Débit très irriguées.

Organiser l'Aveyron en 4 territoires intercommunaux :

La commune demeurant la « brique de base ».

4 intercommunalités (Nord Aveyron, Ruthénois, Ouest Aveyron et Sud Aveyron).

La région assurant la gouvernance et la péréquation des territoires.

Le département n'étant plus une assemblée ni un exécutif.

Visites de personnes fragilisés :

La Baisse irréversible du volume de Courrier distribué par les facteurs devra être compensé par des missions entrant dans le renforcement du lien social. Ainsi, mairies, centres communaux d'action sociale, caisses de retraite, assurances, mutuelles, associations, organismes sociaux... qui ont une mission de prévention pourront s'organiser pour conventionner avec La Poste afin que le facteur se rende sur ordre de mission au domicile des personnes préalablement identifiées par ces organismes pour s'assurer qu'elles vont bien. Ces visites rassurent ces personnes et leurs proches. Grâce aux observations réalisées au cours de ses visites et remontées par le facteur, les donneurs d'ordres pourront détecter des besoins d'actions de prévention à engager.

Contributions des services (suite)

Délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé :

Éléments importants de la démarche Aveyron 2030 :

- Organisation en trois grandes zones de développement permet de soutenir le maillage de l'offre de santé nécessaire à l'accessibilité du service pour l'ensemble du territoire.
- Vieillesse de la population dans les territoires ruraux et précarisation.
- Émergence de nouveaux modes de transport.
- Attractivité économiques des territoires (garantie de l'attractivité des territoires pour les professionnels de santé).

Politiques portées par mon service qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et ou d'adapter :

Les agences régionales de santé sont chargées, en tenant compte des spécificités de chaque région :

1/ De mettre en œuvre au niveau régional la politique de santé publique en liaison avec les autorités compétentes dans les domaines de la santé au travail, de la santé scolaire et universitaire et de la protection maternelle et infantile.

2/ De réguler, d'orienter et d'organiser, notamment en concertation avec les professionnels de santé, l'offre de services de santé, de manière à répondre aux besoins en matière de soins et de services médico-sociaux, et à garantir l'efficacité du système de santé. Elle veille notamment à ce que la répartition territoriale de l'offre de soins permette de satisfaire les besoins de santé de la population.

- L'ARS hiérarchise les soins sur le territoire dont elle a la charge : les soins très spécialisés au CHU, les soins spécialisés au niveau de l'hôpital pivot, les soins dits de premiers recours au niveau du bassin en s'appuyant sur l'hôpital local, les professionnels de l'ambulatoire et les établissements médico sociaux.

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par mon service :

- Organiser l'offre de soins dans les bassins de santé, pousser les établissements MS, Sanitaires et ambulatoires à développer des actions de collaboration et de coopérations.
- Développer la télémédecine, le dossier médical partagé, la messagerie sécurisée pour s'affranchir des distances, du temps et de la raréfaction de l'expertise.
- Associer les élus locaux dans cette réflexion qui dépasse l'échelle de la commune et du canton.
- Associer la population au travers de la démocratie sanitaire avec beaucoup de difficulté.

Institut Français du Cheval et de l'Education (Haras) :

Éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour mon service et ou de nature à influencer son activité :

- Développement de pôles urbains (sports et activités de pleine nature, accompagnements sociaux, lien entre les populations, animation des villes).
- Exploitation des espaces touristiques et patrimoniaux (présence dans le patrimoine de l'Aveyron, atout pour l'exploitation)
- Gestion des espaces (attractivité du territoire en contribuant à la qualité des paysages, utilisation des surfaces en herbe, faible émission de gaz à effet de serre, lien social).

Politiques portées par mon service qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et ou d'adapter :

Un institut technique :

- Accompagner le développement de la filière.
- Produire et diffuser des connaissances.
- Professionnaliser les acteurs de la filière du cheval et de l'équitation (formation, emploi, conseil).
- Contribuer à la conservation du patrimoine génétique et à la protection des équidés.
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel.
- Assurer des missions de service public.

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par mon service :

En soutien de la DDT, DDCSPP, Académie, Pôle emploi, Justice :

- Aménagement du territoire (Élevage, tourisme, activités équestres).
- Insertion du cheval dans les politiques de la ville (Cheval territorial, développement durable).
- Médiation et insertion (Handicap, réinsertion sociale, éducation, sport pour tous, lien social entre les populations, ...)

En propre au service (IFCE, Haras national de Rodez)

- Soutien de toutes les composantes de la filière équine = activités économiques et emploi.

Contributions des services (suite)

Direction Départementale des Territoires :

Éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour la DDT 12 et de nature à influencer son activité :

- Réalité et prégnance des enjeux : changement climatique, démographie, énergie chère, précarité énergétique et mobilité difficiles dans un grand département rural au relief marqué.
- Importance pour la prise en compte des enjeux du DD, des scénarios favorisant une gouvernance à l'échelle de grands territoires et le développement des complémentarités rural/urbain ; nécessité d'une ingénierie à cette échelle.
- Tendance au repli dans un contexte de crise.

Politiques portées par la DDT 12 qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et d'adapter :

- Porter à connaissance des enjeux dans les SCOT, assurer l'articulation et la cohérence dans le portage des politiques publiques.
- Promouvoir l'organisation de l'intercommunalité et de sa gouvernance : promouvoir une planification intercommunale pour consolider les solidarités.
- Accompagnement des filières en matière de DD.
- Simplifier l'action réglementaire dans sa méthode et dans son organisation tout en accompagnant les politiques publiques de manière pédagogique : contribuer à l'autonomie et à la reconnaissance des acteurs.

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par la DDT 12 :

- Promouvoir une observation collective du territoire permettant la veille et l'analyse : comprendre l'évolution des territoires
- Favoriser l'émergence de filières voire d'économie circulaire.
- Veiller constamment, dans l'action régaliennne et de prescripteur, à l'intelligence et la pertinence de l'application de la règle ; partager avec les acteurs toutes les zones d'incertitudes, donner du sens (charte et tout autres documents d'aide à la décision : portage et partage des politiques).
- Éviter le repli et le cloisonnement : conduire et être acteurs des actions menées en coopération (ex externe : travail en réseau, mutualisation).

Atelier n°2

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale :

Éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour la DSDEN 12 et de nature à influencer son activité :

- La DSDEN de l'Aveyron souhaite contribuer à la réalisation du scénario « La requalification vers l'excellence d'un pôle productif en région (Ouest Aveyron) ». « Des capacités d'innovation renforcées, le développement d'une agriculture performante ».
- Cette contribution s'inscrit dans le cadre des objectifs nationaux qu'elle poursuit : « élévation des niveaux de qualification », « lutte contre les déterminismes sexués et territoriaux de la réussite et de l'ambition scolaire », « plan sciences ».

Politiques portées par la DSDEN 12 qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et d'adapter :

- Réussite scolaire des garçons au collège.
- Accès des filles aux sciences et technologies (post 2GT)
- Élévation des niveaux de qualification, notamment en post bac, dans les secteurs de la production industrielle et agricole.
- Ouverture d'une CPGE Scientifique en Aveyron

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par la DSDEN 12 :

- Intra service :
Inscription des objectifs d'élévation des niveaux de qualification dans le contrat d'objectifs départemental , les contrats d'objectifs des établissements et les lettres de mission des chefs d'établissement. Diffusion des scénarios aux équipes éducatives, information des élèves et des familles.
- Inter services :
Information des professeurs par les personnels d'autres services de l'état (connaissance de données socio-économiques, développement économique du secteur productif industriel et agricole, perspectives d'emploi).
- Inter services :
Participation des personnels d'autres services de l'état aux actions de connaissance des métiers en direction des élèves et de leurs familles.(mise à disposition de personnels, notamment des femmes exerçant dans des fonctions ou des secteurs où elles sont peu représentées (production industrielle et agricole, armée, police, sécurité, postes à responsabilités...)).

Contributions des services (suite)

Préfecture :

Intérêt de la démarche Aveyron 2030 :

- Pour le préfet : un éclairage, une vision sur le devenir du département utile pour la mise en œuvre des politiques publiques
- Pour la préfecture :
 - un moindre intérêt pour l'exercice des missions régaliennes
- un intérêt s'agissant du développement économique, des services publics

Les politiques portées par la préfecture à mobiliser ou à adapter :

- La mise en œuvre des politiques publiques : une compétence DDI, directions régionales et unités ou délégations territoriales
- Une mobilisation de la préfecture :
 - dans l'exercice de missions réglementaires : DUP – ICPE
 - dans la mise en place des financements de projets d'investissement : DETR, fonds européens, FNADT, ...
 - sur les projets locaux : THD

Actions et méthodes de nature à améliorer l'efficacité collective :

- concertation et coopération : services État – collectivités locales - acteurs économiques
- articulation préfecture – sous-préfets chargés de mission

Gendarmerie Nationale :

Éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour mon service et ou de nature à influencer son activité :

- Les enjeux stratégiques de demain tiendront compte non seulement de l'organisation administrative territoriale, mais d'une réalité démographique nécessitant une adaptation de la présence de la gendarmerie.
- Recherche, autant que possible, d'un même niveau de sécurité pour tout citoyen.
- Un des leviers de l'évolution du département concerne les voies de communication avec une incidence évidente sur l'évolution de la délinquance.

Politiques portées par mon service qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et / ou d'adapter :

- Adapter le maillage territorial de la gendarmerie, garantir une présence efficiente et une capacité d'intervention suffisante sur l'ensemble du territoire aveyronnais par, au mieux, une manœuvre d'anticipation des évolutions et, en tout état de cause, une capacité à réagir.
- Approfondir l'esprit de partenariat pour développer l'action tant préventive que répressive.

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par mon service :

- Adapter le maillage territorial et les moyens au regard des évolutions démographiques, économiques, sécuritaires et des flux saisonniers.
- Maintenir, voire développer la capacité de montée en puissance des moyens en fonction des événements, notamment à partir de pôles de présence suffisamment dimensionnés.
- Développer la capacité de traiter les menaces utilisant les nouvelles technologies, notamment dans le cyberspace.
- Maintenir la capacité de suivi des flux saisonniers par un renfort ponctuel en personnels sur les zones touristiques.
- Rechercher et saisir toute occasion de partenariat permettant d'accentuer l'efficacité de l'action de la gendarmerie, notamment dans les domaines de la prévention de la délinquance et de l'aide aux victimes.

Office National des Forêts :

Éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour mon service et ou de nature à influencer son activité :

- Points importants le mixte des 2 scénarii laboratoire économique vert et spécialisation environnementale
- Pour la forêt, notamment publique, 3 secteurs forestiers Aubrac / Les Causses / Les monts de Lacaune
- La forêt est un outil de développement économique qui répond aux enjeux de société
- Valoriser l'appartenance au « massif Central » pour en faire un atout et non un handicap

Politiques portées par mon service qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et / ou d'adapter :

- Pérennisation de l'espace boisé publique par gestion adaptée
- Mobilisation rationnelle des bois en forêts publiques
- Multifonctionnalité des espaces forestiers qui nécessiterait des croisements de crédits
- Partenariat avec les acteurs de la filière forêt/bois

Contributions des services (suite)

Office National des Forêts (suite) :

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par mon service :

- Remplacer les « politiques de filière impactant la forêt » par UNE politique forestière
- Connaissance partagée de la ressource bois mobilisable par massif
- Dynamiser les contrats d'approvisionnement
- Donner de la lisibilité aux acheteurs et Entreprises de travaux forestiers
- Intégration de la forêt comme outil de développement dans les « documents d'urbanisme » et notamment les SCOT

Atelier n°3

Service Départemental d'Incendie et de Secours :

Ce qui, à la lecture des scénarios, paraît important pour mon service, à développer ou à contrarier :

- Faire connaître les problématiques du volontariat.
- Maintenir une présence forte sur le territoire (Maillage, lien social et politique, ressources sapeurs-pompiers volontaires, SSSM).
- Accompagner le développement économique du département.

Dans le contexte décrit ci-dessus, quelles sont les politiques de mon service à mener et/ou à adapter qui concourent à améliorer son efficacité ?

- La promotion et la valorisation du volontariat (recrutement, information, sensibilisation, développement)
- Le développement de la prévention, de la planification et l'adaptation de la réponse opérationnelle du SDIS
- Le développement de la présence du SDIS dans le tissu économique et social du département (le SDIS doit être perçu comme acteur économique local, employeur et consommateur)

Actions et/ou méthodes innovantes infra ou inter-services à mettre en œuvre, qui concourent à améliorer l'efficacité collective :

- Positionner le SDIS en amont des risques. (Sidpc, R et D dans les grandes entreprises, accueil de stagiaires ou d'étudiants de haut niveau, accueil des internes, développement des partenariats consulaires - agriculture, artisanat, industrie -)
- Développer le « nudge » volontariat ou comment transformer une faiblesse en force. (incitation comportementale : comment passer d'un acte volontaire pour être sapeur-pompier, à un acte volontaire pour ne pas être sapeur-pompier volontaire)
- Mutualiser avec les services de l'État. (Liaison Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue = préfecture, GN, PN, SDIS, etc.)

« On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré. » Albert Einstein

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations :

Action n° 1 : Pérenniser l'action régalienne de l'État

- Instruire et contrôler afin de vérifier le respect des règles
Accompagner la simplification administrative nécessaire et conserver connaissance des textes applicables
Décloisonner les instructions et les contrôles
→ Pour cela il faut disposer d'agents avec les compétences et une capacité d'adaptation en rapport avec la diversité des domaines d'actions
- Les domaines d'action de la DDCSP sont très étendus, pour exemple et sans priorités
Le droit des femmes, l'environnement (Installations classées), la jeunesse et le sport (code du sport), les fraudes (code de la consommation), l'élevage (code rural), l'alimentation, l'assistance aux personnes en difficultés...

Action n° 2 : Assurer la gestion des crises

Cette gestion de crise aura lieu spécifiquement pour la partie sanitaire animale en cas d'épizootie majeure. Coordination de l'action vétérinaire.

Elle peut également concerner un problème dépassant le seul cadre de la DDCSPP (rupture de barrage, catastrophe naturelle ou d'origine humaine...).

La possibilité d'une délégation partielle d'intervention n'évitera jamais la coordination par l'État au titre de la sécurité publique.

Nécessité d'avoir des agents compétents, techniques, disponibles pour assurer une coordination efficace, ce qui impose un contact régulier avec le terrain.

La formation et la préparation des agents pour la gestion des crises sera une priorité pour une action efficace et pérenne de l'État.

Contributions des services (suite)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (suite) :

Action n° 3 : Régulateur des inégalités territoriales

L'évolution des centres économiques, entraînera des secteurs ou la population dispersée sera plus fragile, spécialement au point de vu social.

En parallèle les zones en développement présenteront une partie de la population qui aura besoin d'appui.

L'État devra contrebalancer la restructuration des territoires en accompagnant ces personnes.

Que l'action sur le terrain de cet accompagnement soit réalisé par une collectivité ou directement l'État, les moyens alloués doivent faire l'objet d'une répartition équitable.

Pouvoir proposer les moyens nationaux aux collectivités : pondérer et proportionner les aides aux enjeux. Pour cela les agents doivent avoir une connaissance des besoins fine, en lien avec les organismes en charge de la répartition et du suivi des populations à risques.

Direction Départementale de la Sécurité Publique – Police Nationale :

Trois hypothèses retenues et susceptibles d'impacter la DDSP12 :

- Polarisation ruthénoise : Rodez centre de vie, de commerce, de loisirs, pôle étudiant, pôle industriel et commercial
- La fin du rayonnement ruthénois : Échec des politiques publiques locales, crise économique, baisse démographique, vieillissement de la population et déficit de gouvernance publique
- Un espace satellisé par le pôle ruthénois : Résidentialisation du pôle ruthénois, avec une agriculture en fin de vie non performante depuis l'abandon de la PAC libérant des territoires au profit de travailleurs métropolitains / Économie résidentielle profitant à l'artisanat et au commerce local / Vieillesse de la population

Politiques portées par mon service qui concourent à faire émerger les avenir les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et ou d'adapter :

Dans une Europe en difficulté sur les différents territoires nationaux, la sûreté est et sera un enjeu prioritaire susceptible de favoriser le scénario d'avenir le plus favorable pour notre département et en devenir un atout majeur.

Compte tenu de des contraintes budgétaires liées à l'endettement public il conviendra d'adapter l'occupation du territoire et les méthodes les plus efficaces en utilisant les nouvelles techniques tout en se focalisant sur le cœur du métier, le judiciaire.

Le partage ou l'abandon de certaines compétences à d'autres forces de police est envisageable.

Actions et/ou méthodes innovantes intra ou inter-services retenues par mon service :

Quelque soit le scénario :

- redéfinition des missions de police avec un recentrage judiciaire
- partage des compétences avec une police d'agglomération mieux qualifiée
- redécoupage géographique des zones de compétences avec la gendarmerie nationale correspondant prioritairement aux agglomérations urbaines
- utilisation des nouvelles techniques susceptibles d'être au service de la sûreté et de l'enquête

Synthèse : la place de l'État Local

L'État local :

L'État doit être garant des équilibres pour préserver l'avenir.

Pour cela il doit :

- Simplifier l'action réglementaire, dans sa méthode et dans son organisation.
- Tout en portant, accompagnant les politiques publiques nationales et les changements dans une démarche pédagogique.
- Avoir une expression cohérente, oser dire, argumenter.

Mais il doit aussi :

- Développer les postures d'animateur, d'arbitre, de régulateur, de conseil, et surtout de mobilisateur et de catalyseur des énergies.
 - Aider au développement de l'autonomie et de la qualification des acteurs à agir.
- L'État peut-il et doit-il accompagner l'émergence de leaders (acteurs) ?